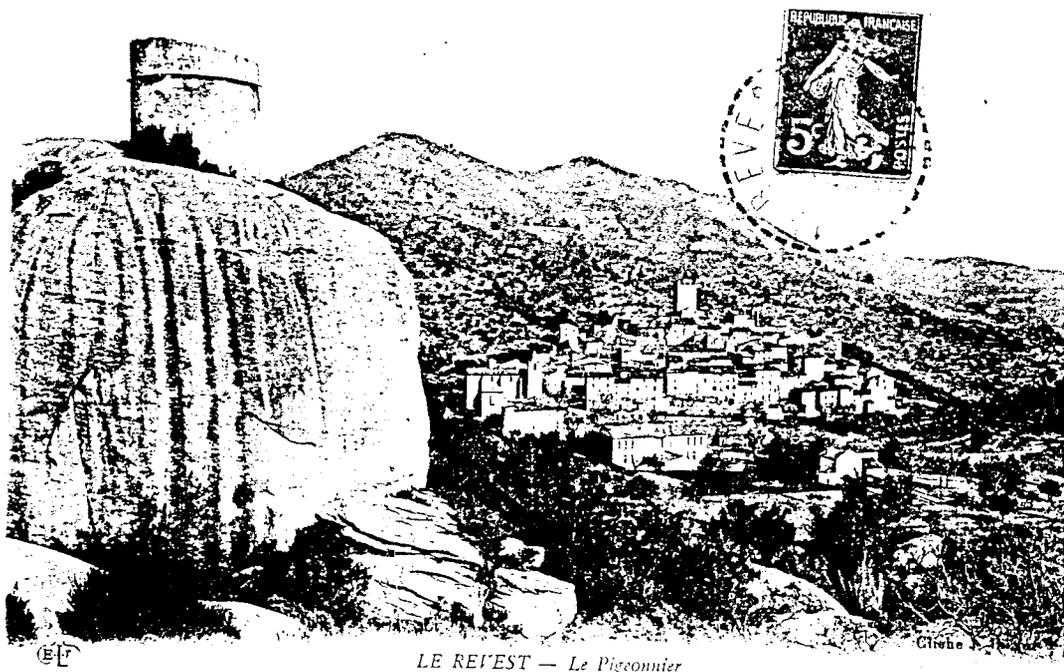


SOCIETE DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDENE

Sommaire :

- » Le pigeonnier.
- » Extrait du registre de la fabrique de la paroisse.
- » Le mont Caume.
- » Les carrières de marbre.
- » L'hôtel du barrage.



Président fondateur : CHARLES AUDE

Bulletin n°40 – Mars 2005

Président en exercice: CALDANI Claude

Mairie – Place Jean Jaurès

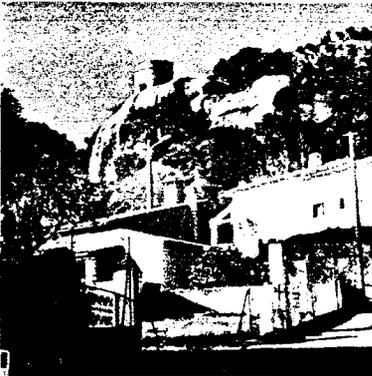
83200 – Le Revest les Eaux



LE PIGEONNIER DU REVEST-LES-EAUX

C'est une tour ruinée, qui se dresse, imposante, au bord d'une falaise de grès, dont une carrière a dégagé le pied, carrière qui servit au repos des troupeaux en transhumance. La tour est isolée, éloignée de quelques centaines de mètres du village dont elle domine les abords. L'accès n'en est pas facile ; la « *Montée du Pigeonnier* » permet de s'en approcher mais c'est un cul-de-sac dont on sort par quelques pas d'escalade dans la masse gréseuse pour pénétrer dans le maquis. Un autre sentier, plus aisé, y mène à partir de la Carraire du Caume ; il serpente dans ce qui fut naguère le Sentier Botanique. On arrive dans le dos du pigeonnier, isolé sur sa base rocheuse. En faire le tour pour atteindre la porte d'entrée est très délicat, le passage étant très étroit, pentu, glissant et proche de l'à-pic. C'est un beau sujet pour peintres et photographes.

PIGEONNIER OU COLOMBIER ?



Il existe au Revest deux voies qui s'intitulent respectivement « *Montée du Pigeonnier* » et « *Route du Colombier* », cette dernière reliant le cœur du village au barrage. Pigeonnier et colombier sont synonymes pour désigner l'édifice destiné à l'élevage des pigeons. Avant la construction du barrage (1910 – 1912), s'élevaient sur la rive droite du Las un colombier et un moulin dit « du colombier », d'où l'appellation donnée à la voie. Pigeon, colombe, deux mots pour désigner le même oiseau. Le mot « colombe » est plus poétique, et désigne en général le pigeon blanc qui semble si doux et délicat, symbole de la paix avec le rameau d'olivier dans le bec, celui qui aide le prestidigitateur dans ses manipulations. Le mot « pigeon » est, lui, d'usage plus courant : pigeon d'élevage, de compagnie, voyageur, pigeon biset.

Ces deux appellations viennent du latin. Colombe dérive de columba (columbus employé plus spécialement pour désigner le mâle) ; le bâtiment où les Romains élevaient les colombes se nommait un « columbarium » dont les niches ou boulines abritaient les couples ; ce mot n'évoque plus actuellement que le bâtiment qui abrite les urnes funéraires placées dans des niches. On trouve du X^e au XVI^e siècle, colomb, colon, coulou. Pigeon est d'origine plus populaire ; le pipio est le pigeonneau, appelé ainsi parce qu'il pousse de petits cris (du verbe pipio, piauler) ; le mot pigeon apparaît au XIII^e siècle dans la langue française, venu par déformation linguistique de la forme latine « pipionem », accusatif de pipio. L'élevage du pigeon est très ancien ; des pigeonniers existaient dans l'antiquité.

DE QUAND DATE-T-IL ?



L'histoire locale est muette à ce sujet. Selon les données de l'histoire des pigeonniers en France, sa construction date du Moyen-Âge. Il ressemble à ceux de cette époque qui avaient, le plus souvent, une forme cylindrique. Le droit de construire et d'entretenir un pigeonnier était réservé aux seigneurs. Une ordonnance de 1368 regarde le droit de colombier comme un attribut féodal. Tous les châteaux en possédaient un. Sa possession, à cette époque, était la marque d'une certaine puissance. Le pigeonneau étant un mets de choix, le seigneur s'en réservait la possession. On peut estimer aussi que le seigneur récupérait ainsi le blé dont sont friands les pigeons. Au passage notons que la carte agricole de France montre une plus forte densité de pigeonniers dans les régions qui cultivent le blé.

La possession d'un pigeonnier était réglementée : le nombre de nids dans l'édifice (niches ou boulines) devait être proportionnel au nombre d'arpents que possédait le seigneur (arpent : 30 à 51 ares selon les régions). Mesure de protection de la récolte : en effet, un pigeon consomme environ six fois son poids journallement. Il fallut attendre l'abolition des privilèges par la Révolution de 1789 pour que la possession d'un pigeonnier ne fût plus l'apanage des seuls seigneurs. L'article II du décret du 4 août 1789 qui en décidait ainsi apportait quelques mesures restrictives sur l'exploitation de cet élevage : les colombiers devaient être fermés à certaines époques de l'année. La mesure subsiste toujours puisque ce sont maintenant les préfets qui sont chargés de la faire appliquer, après avis du Conseil Général, pour protéger les moissons, selon la loi.

Le pigeonnier du Revest n'a pu appartenir qu'au seigneur du Revest ou aux co-seigneurs. Peut-être l'occupant du Castrum ; puis celui du Château construit en 1579. Sa construction ne donne pas d'éléments fiables pour le situer exactement dans le temps. Il a subi des restaurations – quelques tessons de briques dans la construction en témoignent. L'encadrement de la porte d'entrée comporte des pierres à bossage, comme la Tour Sarrazine, ce qui le daterait du 14^{ème} siècle. En 1750, Cassini, qui vint au Grand Cap, le porta sur sa carte, la plus ancienne de France conçue scientifiquement.

Le propriétaire actuel est la commune du Revest. Il est cadastré en section D sous le numéro 145. Le monument est classé. Monsieur Sauvare, maire du Revest, a écrit au Président du Syndicat d'Initiative, le 14 février 1969 : « Le pigeonnier féodal n'est pas protégé au titre des Monuments historiques, mais au titre des Sites et des Monuments naturels. » Le classement date du 8 juin 1937.

POURQUOI EST-IL SITUÉ LÀ ?



Il est érigé dans les règles de la construction des colombiers. Le colombier doit être dressé sur un terrain aussi sec que possible, à l'abri des vents dominants et exposé au levant et au midi. C'est bien le cas de celui-ci : un socle de grès sur lequel la pluie ne stagne pas ; toute la surface du mur exposée au mistral est aveugle ; la porte s'ouvre au sud-est et la grille d'envol est plein sud. Le plan incliné de la toiture où reposaient les pigeons était protégé par un muret exposé au vent dominant. Bien en évidence sur la falaise, il était visible de loin pour les volatiles. Visible aussi du propriétaire.

QUEL EST SON ASPECT ACTUEL ?



C'est un colombier à pied, cylindrique. « N'est considéré comme colombier à pied que celui qui est utilisé à cet effet du haut en bas de l'édifice ; les autres étant de simples pigeonniers appelés volets ou fuies. » Dans le Var existent d'autres pigeonniers cylindriques : celui de Régusse est en bon état ; celui du Cannet-des-Maures compte 380 boulins ; celui de Tourves -Vieux Saint Julien est restauré. Il est dit cylindrique ; en réalité c'est un tronc de cône : la tour s'évase légèrement du haut vers le bas. Circonférence externe, au pied : près de 17 m. Diamètre intérieur : 4,10 m

Une ruine qui a perdu presque la moitié de sa hauteur. Selon le plan de restauration prévu, il atteignait au nord 5,30 au-dessus du sol. De cette cote, un toit s'inclinait en pente douce vers le sud. Le vestige n'a plus ni le toit ni muret anti-mistral qui s'élevait en bordure du toit. Disparues aussi la charpente et l'échelle tournant sur un axe central nécessaire à la visite des nids. Aucun boulin non plus où nichaient les couples de pigeons : les murs sont nus. Le sol est recouvert d'une couche de gravats allant en s'épaississant de la porte au mur pour friser les 35 cm. Un chêne vert, très vigoureux, a pris racine au pied du mur, côté ouest ; son sommet dépasse le larmier.

Le socle rocheux sur lequel il est érigé présente une surface quasiment plane mais inclinée d'environ 30° du nord-est au sud-ouest. Il a donc fallu creuser une plateforme dans la roche sur laquelle pourrait s'élever la tour. Ce qui, vu de l'extérieur, donne une hauteur de mur plus petite au nord qu'au sud, soit 2,85 m contre près de 4 m de la base au larmier. La base extérieure du mur suit le plan incliné de son assise, descendant ainsi plus bas que la plate-forme. La porte est de plain-pied avec la plate-forme séparée de l'extérieur par un seuil en pierre calcaire équarrie de 22 cm de large, sur laquelle se voient les coups de tétu. (ou marteau-tétu).



Le mur, d'une épaisseur de 65 cm, fragilisé par quelques lézardes verticales, est constitué d'un petit matériau tout venant placé entre deux parements de pierres à la face externe à peu près plane. Le matériau employé est du grès scellé par un mortier de chaux et de sable. La base des parements est faite de gros blocs grossiers disposés en lits à peu près réguliers ; vers le haut, on a utilisé de plus petites pierres. Le crépi lissé des parements intérieur et extérieur est en partie tombé laissant à nu le matériau de construction ; fait d'un mortier de

sable et de chaux, d'une épaisseur d'un centimètre et demi, il est très détérioré sur le côté nord ; à l'intérieur, il présente un curieux aspect vermiculé. À l'intérieur, le mur est creusé d'une ligne de petits trous semblables, espacés de 20 cm, formant une ligne à 90 cm du sol. Ils ressemblent à des emplacements pour les chevilles de bois qui maintenaient les rangées de boulins. Il est curieux de constater que c'est le seul endroit de la tour où il y en ait. Ce n'est pas impossible, vu leur disposition. Quelques gros trous dont un à ouverture carrée de 20 cm pénètrent le mur ; peut-être ont-ils servi à soutenir un échafaudage de construction ?

L'entrée, ouverte vers le sud-est, reçoit le soleil dès qu'il pointe au-dessus du Mont Combe, bien avant le village accroché au rocher de la Tour Sarrasine. Large de 1,00 m sur 1,50 m de haut, elle n'a plus de vantail. Des pieds-droits ne subsistent pour chacun que la base : un bloc de calcaire équarri de 40 cm de long sur 25 de large ; celui de gauche en entrant est une pierre à bosse (2) ; celui de droite a conservé un scellement métallique. Le tailleur de pierre a pratiqué sur la face interne de chacun, en vis-à-vis, un décrochement de 5 cm sur la longueur, au milieu de la longueur, qui pouvait servir d'appui à la porte de bois. L'espacement entre les deux blocs, à l'entrée est de 63 cm. Le linteau de bois a disparu mais son emplacement est bien visible, surtout à droite (ope de 12 sur 12).



Le larmier (1) dessine, vu de loin, une ligne noire qui ceint la tour. Mais les lauzes, encore solidement scellées dans la paroi, sont presque toutes ébréchées ; cette corniche d'une vingtaine de centimètres de large empêchait les nuisibles (putois, fouines, rats) de pénétrer dans l'enceinte.

La grille d'envol, de 50 cm d'ouverture, à 3,50 m du sol, a perdu sa partie supérieure et son encadrement. Elle s'ouvre vers le sud à 30° de l'entrée.

Observation annexe

La surface rocheuse sur laquelle est implantée le pigeonnier est percée de trous cylindriques, tous semblables, de 3 cm de diamètre sur 6 ou 7 de profondeur. Ils forment des dessins géométriques. Sur le plan incliné qui permet d'accéder à l'entrée se voient quatre alignements parallèles. Signification ? Je pencherais pour une intervention nécessitée par la volonté de creuser la roche, à coups de ciseau qui permettraient de relier les trous entre eux. Peut-être y-a-il une autre explication technique.

Notes

1/ Larmier : voir ci-après « détails d'architecture ».

2/ Pierre à bossage : c'est une pierre de construction, équarrie, dont la surface apparente est taillée pour former une bosse cernée d'un à-plat qui suit le bord de la pierre ; le parement extérieur de la Tour Sarrazine du Revest-les-Eaux est fait en partie de pierres à bossage. Cette technique utilisée par les Romains prend son essor en Occident vers le 14^{ème} siècle.

DÉTAILS DE L'ARCHITECTURE DES PIGEONNIERS

- Abreuvoir : poterie, pierre taillée car les pigeons ont besoin d'eau ; l'abreuvoir est situé à proximité du pigeonnier.
- Baignoire : auge ordinaire en pierre pour que les pigeons s'ébattent dans l'eau.
- Balcon ou cagnard : petite terrasse devant la grille d'envol où les pigeons s'exposent au soleil, à l'abri du vent.
- Bandeau : corniche horizontale soulignant une ouverture ou ceinturant le pigeonnier, en pierre de taille ou en lauzes (comme au Revest). Appelé aussi larmier, il rejette les rongeurs qui auraient pu monter jusque là.
- Bleu : peinture bleue utilisée afin d'éloigner les mouches, réfractaires à cette couleur.
- Boulin : dérivé de boule, ce terme désigne les divers types de nids de pigeons de forme plus ou moins globulaire, en terre cuite ou bâti au plâtre.
- Carrelages : les pigeonniers sont généralement carrelés pour faciliter leur nettoyage régulier et efficace, lequel est d'une grande importance pour que les pigeons restent fidèles à leur pigeonnier.
- Céramiques : utilisées pour le parement des murs et autour des grilles d'envol pour empêcher le passage des rats et des belettes.
- Châssis : claie grillagée mobile fermant la grille d'accueil et reliée par un système de poulies à une cordelette de commande permettant d'enfermer les pigeons.
- Chevilles : des chevilles de bois solidement fichées dans la maçonnerie maintiennent les rangées de boulins.
- Corbeau : pierre faisant saillie pour soutenir la dalle d'envol.
- Échelle : échelle tournante reliée par des poutres à un arbre central vertical qui tourne sur un large galet tenu au sol et fixé sur une poutre en partie haute ; cette échelle permet de visiter les nids.
- Enduit : enduit à la chaux sur les parements intérieur et extérieur des murs. Il est le plus lisse possible pour que les prédateurs ne puissent pas grimper.
- Enfer : nom donné à la trappe ouverte dans le sol du pigeonnier pour servir à l'évacuation des balayures et de la colombine (fiente de pigeon).
- Fuies ou volets : mini-colombiers, constructions d'agrément ou de fantaisie pouvant recevoir quelques couples de pigeons.

- Grille d'envol : les fenêtres de pigeonniers sont toujours munies de grilles d'envol destinées au passage des pigeons mais pas aux aigles, buses, vautours et autres rapaces ; en bois, en plâtre ou en pierres de taille dressées ; en forme de cercles, de demi-cercles, arcs, trèfles, roses, feuilles, losanges, damiers...
- Perchoir : échelle ou simples barres permettant aux pigeons de se poser.
- Planche d'envol : avancée extérieure devant la grille d'envol où se posent les pigeons au retour de leur vol.
- Plâtre : matériau d'un usage fréquent dans les pigeonniers pour les enduits, grilles d'envol et boulins.

RESTAURATION



Depuis quand a-t-il été abandonné et pillé ?

La municipalité actuelle a décidé de réhabiliter ce témoignage du passé dont elle est propriétaire. Le bulletin municipal n° 12 d'avril 2004 fait état de ce projet dans un article concis et illustré. Une étude très documentée a été faite par l'Atelier d'Architecture de monsieur Jean-Pierre WILLOT tant sur les pigeonniers que sur celui du Revest qu'il se propose de restaurer dans les normes propres à l'édification de ces bâtiments. Il y joint un devis qui se monte à 72 000 €. Le projet est défini ainsi : « En accord avec l'architecte des Bâtiments de France qui a donné un avis positif, les travaux de rénovation de ce monument devraient débuter prochainement par un décroissage (décroûtage), la reconstruction des maçonneries manquantes et des pierres, des boulins, de l'échelle tournante intérieure,... et se terminer par une couverture en tuiles creuses vieilles. Par la suite, un projet d'éclairage est envisagé afin d'illuminer l'ensemble de l'ouvrage. »

SOURCES

- Encyclopédies
- L'architecture rurale française -Provence- de Christian Bromberger, Jacques Lacroix, Henri Raulin. Page 94 et suivantes : pigeonniers.
- Colombiers des provinces françaises in Sites et Monuments de Haute-Provence, éd. Alpes de Lumière 1967.
- Louis Henseling (Zigzags 1^{ère} série 1929, p6 ; 6^{ème} série 1935, p 11 ; 10^{ème} série 1947, p 90).
- Bulletin municipal du Revest-les-Eaux « Un village... une identité », n° 12 (avril 2004).
- Étude de M. Jean-Pierre WILLOT, architecte : restauration du pigeonnier, déclaration de travaux. Les croquis sont tirés de cette étude. Les notes concernant les détails d'architecture lui sont entièrement dues.
- Photographies de l'auteur sauf la 5^{ème}.

VERNET Roland

Extrait du registre de la fabrique de la paroisse du Revest (1850 à 1853)

Par Jean Meiffret

« L'œuvre pour la propagation de la Foi », fondée par Pauline Jaricot à Lyon en 1822, fut créée pour aider matériellement les missions en France et surtout dans les pays à évangéliser (en Afrique, Asie, Océanie, etc.).

Des prêtres parcouraient les paroisses pour inciter les fidèles à former des groupes pour les missions qui vivaient en partie des allocations de la « Propagation de la Foi » dont la caisse était alimentée par la seule charité des fidèles.

Nous avons dans les archives paroissiales retrouvé les listes des personnes qui étaient inscrites dans cette œuvre au Revest durant les années 1850, 51, 52 et 1853.

Il faut ajouter que durant ces années, le curé du Revest était l'abbé Jehan, prêtre très dynamique et proche de ses paroissiens.

Voici donc les noms de ces humbles fidèles qui participaient selon leurs moyens à l'œuvre missionnaire :

Année 1850

Jehan, recteur
Et sa sœur
Cécile Martin
Michel Ganteaume
Emilie Meiffren
Virginie Artigue
Marianne Rolland
Tante Nanette
Marie Sauvaire
Adeline Vidal
Madame Herier
Babé Vincent
Zoé Charlois
L'institutrice
Mlle Dar

Année 1851

Monsieur le Curé
et sa sœur
Michel
Virginie (la Manchote)
Emilie Charlois
Veuve Vidal
Tante Nanette
Mme Bougarel
Victorine Artigues
Eugénie Veuve Barbaroux
Roseline Artigues
Cécile Martin
Babé Vincent, épouse Borniez
Reine Vidal d'Isidore

Année 1852	Année 1853	
Monsieur le Curé	Monsieur le Curé	
Et sa sœur	et sa sœur	5 francs 20
Mme Bougarel	Cécile Martin	2,60
Eugénie Pomet	Marianne Rolland	2,60
Reine Artigues	Virginie l'Accoucheuse	2,60
Virginie Artigues	Virginie Artigues	2,60
Victoire Artigues	Veuve Michel	2,60
Virginie l'Accoucheuse	Victoire Cyrille	2,60
Rosine Artigues	Mme Bougarel	2,60
Tante Nanette	Reine Artigues	2,60
Mlle Ayasse	Emilie Charlois	2,60
Marianne Rolland	Anaïs Dolle	2,60
Cécile Martin	Miette Veuve Artigues	2,60
Veuve Michel	Anaïs Jean	2,60
Emilie Charlois	Clairette des Olivières	2,60
Anaïs Blanc	Mme Artigues du Colombier	2,60
Mme Artigues du Colombier	Tante Nanette	1,50
Veuve Miette Artigues		
Epouse de Gassin	Total	: 45,70 francs
Mme Revest		

Mais qui était donc Tante Nanette, très assidue à l'œuvre et qui ne cotisait que pour 1,50 francs ???

ŒUVRE PONTIFICALE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

BUT. — Aider, par la prière et l'aumône, les Missionnaires catholiques dans les pays infidèles.

CONDITIONS. — 1° Réciter chaque j. un *Notre Père* et un *Je vous salue, Marie*, avec l'invocation *Saint François Xavier, priez pour nous* (200 j. d'indulgence).

2° Verser tous les ans 2 fr.60. Une souscription personnelle de 50 fr. donne droit au service des *Annales*.

Associé perpétuel : 1.000 frs par un versement fait une fois pour toutes, avec service des *Annales* à vie, et participation (vivant et défunt) aux suffrages d'une messe quotidienne célébrée à Saint-Pierre de Rome.

LE MONT CAUME

801 m à l'est, 753 m à l'ouest. Entre les deux sommets, un col à 711 m permet de passer de la face sud à la face nord. La ligne de crête du sommet est jusqu'au col sépare la commune du Revest de celle d'Évenos ; le ravin de Pardiguier et le col de la ligne de crête matérialisent la limite entre Toulon et Le Revest.

Caoume

Le journaliste Louis Henseling, dans son ouvrage « Zigzags dans le Var – 2^{ème} série, page 7 (1931), évoque ce mont dans les termes suivants : « Ne cherchons pas l'étymologie de son nom ; au Revest comme au Broussan, à Nébro comme en Orvès, on l'appelle « Caoume » et les cartographes l'ont appelé Caume : pourtant le plus ancien d'entre eux, Cassini, l'ignore mais en revanche le savant Saussure l'admire ». On prononce « caoumé ». Notons au passage que le Provençal dit tout simplement Caoume, Faron, Coudon, sans faire précéder cette appellation d'un article ou du substantif « mont » ; on dit : je monte à Caoume. On trouve déjà Caoume dans un texte militaire de 1794. Des recherches linguistiques récentes font penser comme probable que l'origine de ce nom vient de la racine pré-indoeuropéenne KaL (hauteur, sommet).

Saussure au Mont Caume

Henseling continue ainsi : « Au cours d'un voyage en 1787 à travers la Provence, ce dernier (*Saussure*) en fit l'ascension et a écrit à ce sujet : « on y jouit d'une vue ... j'avoue que malgré ma prévention pour les montagnes, je trouve cette situation plus belle que tout ce que j'avais vu jusqu'alors. » Dans Zigzags 6^o série, page 10, il ajoute ce commentaire : « Le Mont Caume vit, bien avant que fût construit le fort qui couronne ses crêtes, le grand savant SAUSSURE escalader ses flancs pour en étudier la curieuse formation géologique et régler sur son sommet ses appareils de précision et il a laissé de cette ascension un récit enthousiaste et charmant où il s'émerveille de l'accueil des habitants » .

(Rappelons que Horace Bénédict de Saussure était un physicien et géologue genevois (1740 - 1799) et qu'il fut un des premiers à gravir le Mont Blanc en 1787 avec le guide Jacques Balmat qui en avait déjà fait l'ascension).

Des trous

Nous citerons encore Henseling (2^{ème} série p 9). « Ce versant nord du Caume est encore intéressant pour l'excursionniste, à deux titres. C'est d'abord sous la batterie ouest, non loin d'un puits, un gouffre à deux ouvertures, « **lou traù dei fado** » (*le trou des fées*), profond d'environ 80 m, à peu près à pic. C'est ensuite **la semble froide**, curiosité peut-être unique en son genre. On désigne dans nos pays, sous le nom de « semble », un creux de rocher plus ou moins grand où se recueille l'eau de pluie. Ces semblent sont très nombreuses dans nos montagnes calcaires et ont en général un nom donné par les coureurs de bois. Or, face au nord, s'ouvre dans la haute falaise calcaire qui constitue le culmen du Caume, une fissure basse et profonde, plus large que haute ; un seuil de quelques mètres carrés, couvert d'une herbe drue, la précède. On y parvient par escalade, ou en suivant une petite corniche assez accidentée, mais on est certain d'y trouver, en toute saison, une eau aussi pure que froide. Pour la puiser, il faut ramper jusqu'au fond de la

fissure, allonger le bras, et y plonger son quart ou une gourde... On ne peut voir la nappe d'eau, mais le récipient s'y remplit doucement et on peut ainsi puiser plusieurs litres... Le niveau se rétablit presque instantanément. N'est-il pas surprenant de trouver ici à près de 800 mètres d'altitude ce réservoir ?... »

Les avens et grottes ne manquent pas dans ce massif. C'est un couloir à deux entrées qui s'ouvre dans l'arête rocheuse ouest qui joint Mérot au col du Caume. C'est encore l'aven du Mont Caume, près du Pas de Greu, au nord est. On citera encore la Baume de l'Homme Fère, au nord-est, au-dessus de la fontaine Martin ; entrée béante sur une corniche au pied d'une barre rocheuse, à 600 m d'altitude ; le plancher descend en pente douce vers le fond obstrué à -22,50 m ; des cheminées s'ouvrent dans le plafond ; des vestiges préhistoriques y ont été trouvés. D'autres grottes ou baumes qui connurent la présence de l'homme néolithique, attestée par l'abondance des matériaux (outillage, ossements, bijoux...) s'ouvrent au pied du premier ressaut de mont Caume et dénommées grottes des Laurons. Citons aussi une curiosité du bloc sommital : une cheminée haute et profonde entaille la falaise du petit sommet qui s'abaisse vers l'ouest ; on y passe facilement.

Pendant la dernière guerre des défenses plus modernes ont été installées. Il subsiste des plateformes destinées à recevoir de la défense antiaérienne. Des plateformes rectangulaires, cernées de murs, avec deux gouttières latérales internes, étaient couvertes d'un toit de tôle arrondi, pour y loger les hommes.

Plus près de nous, les télécoms installèrent de grandes paraboles sur le sommet est pour les liaisons hertziennes. Les liaisons par satellites ont entraîné le démontage des « grandes oreilles » en 2002.

Incendie

Le 23 août 1906 mouraient trois des soldats venus combattre l'incendie qui ravageait le massif et menaçait Le Revest. Ce fut terrible. Les journaux de l'époque s'en firent les échos. Une stèle fut érigée à l'endroit où ils périrent et Le Revest inaugura l'année suivante un monument à leur mémoire, place du Mont Caume, dénommée après la dernière guerre place Général Leclerc. Louis Henseling signale cette « blanche colonne de pierre (qui) commémore le tragique accident ». Il écrit : « un ravin profond, sinistre dans sa nudité, le Pardiguiet, balafre ce flanc méridional ; il vit périr en août 1906, lors de l'incendie fameux qui dévora ses vertes pinèdes, trois soldats du 111^{ème} d'infanterie, accourus pour combattre le terrible fléau et qui se trouvèrent encerclés par les flammes, au fond de cet affreux défilé ». Ils s'appelaient Dayat Antoine, Rougon Étienne, Gabriel Appolinaire. La stèle est facile à atteindre, juste en contrebas de la route stratégique D 662, à 567 m d'altitude, près de l'aire d'atterrissage des parapentes des Commoni Volants. Pour plus de détails on se reportera aux bulletins 7, 9, 11 et 33.

VERNET Roland
Mai 2004

Etude sur les ouvrages du Mont Caume.

Ces ouvrages sont directement issus des projets de juillet 1873 sur la défense éloignée de Toulon du côté terre, et plus particulièrement des délibérations et des avis que prit le Comité des Fortifications lors de ses séances des 4 et 18 juillet.

Pour la réorganisation générale de cette défense, le Génie préconisa entre autres, d'occuper à l'ouest le sommet de la colline de Six-Fours, de se servir de la position d'Evenos (fort de Pipaudon), de construire un ouvrage sur le Bau de Quatre Heures ainsi qu'un poste retranché sur le massif du Gros Cerveau et d'établir enfin un poste similaire sur le mont Caume.

Concernant ce poste, sa mission serait "*de couvrir les points susceptibles d'être occupés par l'ennemi pour contre battre la position d'Evenos*" (Cros – Citadelles d'Azur), et pour ce, il serait armé avec des pièces de campagne à longue portée.

Mais les reconnaissances qui furent effectuées peu de temps après sur le Mont Caume, indiquèrent qu'il ne pouvait y être construit aucun ouvrage permanent pouvant revêtir une certaine importance, car la longue arête aiguë qui le terminait vers l'est ne permettrait pas d'y asseoir quoi que ce soit.

Cependant, les observations recueillies lors de ces investigations avaient permis de constater la présence de deux petits plateaux qui auraient pu éventuellement répondre à cette hypothèse. Le Comité des Fortifications l'admit, mais estima que seul un lever détaillé des lieux permettrait une étude plus approfondie de cette organisation et on en resta là.

Bien plus tard, et après cinq années d'un travail acharné sur tous les points de la région toulonnaise, la défense générale de la place de Toulon commençait à prendre forme.

Elle comprenait désormais trois grandes zones : la zone ouest et nord-ouest, la zone nord et la zone est, toutes trois établies suivant un arc de cercle entourant Toulon, la fameuse ceinture extérieure de protection dite Séré de Rivières.

- A l'ouest, la défense allait bientôt pouvoir être assurée par le fort de Six-Fours (en cours de construction), le fort Napoléon et la fortification de Malbousquet
- Tandis qu'au nord-ouest, on envisageait toujours de construire les forts du Bau de Quatre Heures, du Cap Gros, du Pipaudon, du Gros Cerveau et enfin les ouvrages du Mont Caume devant empêcher l'ennemi de s'emparer de ce sommet. A cet effet, ces derniers, sortes de postes retranchés, seraient bâtis de façon à pouvoir contenir les logements nécessaires pour abriter une compagnie d'infanterie plus un petit canon de campagne.

Quant à la défense des pentes sud-ouest et sud-est du Mont Caume, on estimait qu'elle pourrait être successivement assurée par les futurs ouvrages du Cap Gros et du Bau de Quatre Heures.

Mais, là non plus, rien ne fut entrepris et il fallut attendre les années 1887-1890 pour que les ouvrages du Mont Caume soient réellement construits (pour la somme de 164 168, 00 fr or de l'époque) et introduits dans la ceinture de défense dite de Séré de Rivières.

A l'est, le Génie édifia un ouvrage dont l'entrée fut flanquée par un réduit fortifié (blockhaus) réalisé en pierres de taille avec créneaux de fusillade ayant vue sur la route d'accès. En arrière et sur le petit plateau sommital, on aménagea, creusés à même le roc, des emplacements pour de l'artillerie. Ces plates-formes, au nombre de dix et prévues pour le tir en barbette, furent placées en retrait d'un parapet rocheux et reliées entre elles par des galeries voûtées établies le

long de ce dernier. Les magasins de stockage et de conditionnement des projectiles furent installés dans des locaux souterrains creusés sous le plateau à proximité immédiate des emplacements d'artillerie au nord-ouest du blockhaus.

Un baraquement pour la troupe, sans aucune protection, fut construit sur la pente sud, un peu en retrait et à l'ouest de l'ouvrage principal. Prévu pour contenir en temps de paix 5 sous-officiers et 27 hommes, on estimait pouvoir y loger au maximum et toujours en temps de paix, 8 sous-officiers et 39 hommes. En temps de guerre, la contenance de l'ouvrage entier avait été estimée à 107 personnes dont 60 prévues d'être logées dans les locaux cavernes situés dans les locaux souterrains.

Enfin, il avait été prévu d'armer l'ouvrage avec 6 canons de 120 long, 4 canons de 95 mm et 2 canons à balles.

À l'ouest, il construisit un ouvrage et une batterie intermédiaire prévus d'être armés de 8 canons de 120 long, de 4 canons de 95 mm, de 2 canons à balles et de 2 mortiers de 15.

L'ouvrage lui-même comprenait une batterie aménagée de 6 emplacements d'artillerie reliés entre eux par des galeries, un baraquement, un magasin à munitions et des locaux souterrains.

Le baraquement, de type montagne avec créneaux de fusillade, fut bâti à proximité de la batterie et en contrebas de la route d'accès. Construit solidement, il protégeait le flanc sud de l'ouvrage et contrôlait l'accès à l'ouvrage. Entre la plate-forme de tir située le plus à l'ouest et le baraquement, le Génie fit creuser une superbe citerne d'une capacité de 100 m³ devant servir de réserve d'eau à l'ensemble de la garnison.

Le magasin à munitions fut établi non loin de l'unique ouverture donnant accès aux locaux souterrains (prévus d'abriter les magasins d'artillerie et de confection), et accolé à l'enceinte de l'ouvrage.

Quant à la batterie intermédiaire, installée à l'est de l'ouvrage et au niveau du col sur un petit plateau, elle fut aménagée de 10 emplacements de tir et d'un magasin caverne.

De plus, pour parfaire l'ensemble, le Génie fit construire, un peu en dessous, à l'est de cette dernière et au bord de la route, un pavillon pour 2 Officiers qui fut rapidement transformé en logement pour le gardien de batterie.

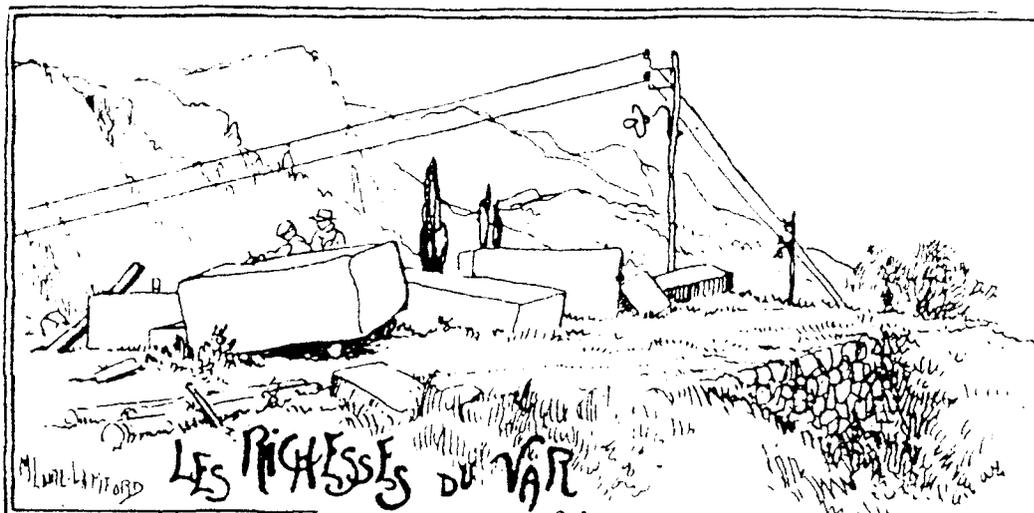
À peine terminés, une partie de ces ouvrages fut améliorée en 1891 puis en 1896 pour la somme de 12 000, 00 fr.

Dans un premier temps, ces ouvrages (comme l'indique une inscription située dans le baraquement de l'ouvrage ouest) furent occupés par les hommes d'une petite garnison appartenant au 4^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine, puis vers 1906 par des éléments du 17^{ème} Bataillon d'artillerie.

Toulon, le 18 mai 2004
M. Michel CRUCIANI

Sources

- *Projets pour 1872-1873 - Direction de Toulon - Note complémentaire sur les dispositions à adopter pour la défense éloignée de Toulon du côté terre en date du 30 septembre 1873 - A8S1- SHAT Vincennes -*
- *Extrait d'un rapport sur l'inspection générale du 3 décembre 1878 au sujet de la défense générale de Toulon du 4 novembre 1878(extrait d'un article paru dans le Petit Var en date du 26 août 1906)*
- *Toulon, inventaire de 1946 - CDAOA 9 - SHAT Vincennes ;*
- *extrait d'un article paru dans le Petit Var en date du 26 août 1906 (Bibliothèque des Amis du Vieux Toulon)*



LES RICHESSES DU VAR LES CARRIÈRES DE MARBRES DU REVEST.

Parmi les richesses naturelles du Var et au même titre que le liège et le minéral de bauxite il faut compter le marbre.

Des gisements de marbre existent, en effet, un peu partout dans ce beau département du Var et plusieurs de ces gisements sont exploités avec plus ou moins d'intensité.

Entre toutes ces exploitations marbrières, une des plus intéressantes, tant par la qualité de la matière extraite que par les moyens d'extractions employés, est sans contredit la carrière de Malvallon dans la commune du Revest, à deux pas de Toulon.

Alors que les carrières de Brignoles, par exemple, ou celles de Pourcieux, encore, sont exploitées depuis longtemps, cette carrière de Malvallon est de découverte récente. Voici 16 ans, seulement, que le propriétaire exploitant actuel, M. B., au cours de promenades dans cette partie de la vallée de Dardennes, découvrit, en effet, ce très important gisement et ce n'est en fait que tout récemment que l'exploitation, dotée d'un outillage des plus modernes et très perfectionné, s'est placée au premier rang des carrières de notre département.

L'histoire de cette jeune et forte entreprise est en elle-même assez curieuse : Ayant par pur hasard découvert du marbre dans une propriété de famille, jusque là inculte, délaissée et sans valeur pour lui, l'exploitant actuel après s'être assuré par une étude des plus sérieuses de la réelle valeur de la matière découverte, et convaincu de l'importance que ce gisement de marbre pouvait prendre si on l'exploitait, résolut de consacrer ses efforts à cette tâche. Il rechercha de l'aide et fut enfin secondé dans son labeur par un négociant Toulonnais des plus connus M. Paul R., qui, avec une clairvoyance remarquable, sut saisir tout l'intérêt et tout l'avenir d'une telle entreprise. Les travaux du début, entrepris avec des moyens et des possibilités infimes, furent énormes et nécessitèrent un acharnement, une énergie et des

qualités professionnelles remarquables. Le gisement se présentant sous la forme d'une masse de roches essorant de terre, un fouillis de broussailles et de ronces séculaires en rendaient alors les approches fort difficiles. Il fallut déblayer, défricher, creuser la route d'accès, faire des travaux considérables de terrassement avant de pouvoir atteindre à la base l'énorme muraille de marbre que l'on voulait attaquer.

Cette difficulté d'accès explique pourquoi une telle masse de marbre de toute beauté ait pu rester insoupçonnée jusqu'alors à quelques minutes d'un grand centre comme Toulon.

Ce que le labeur tenace et intelligent d'un homme peut accomplir, fut, en effet, réalisé par M. B., secondé par l'aide intelligente de son associé de la première heure et la carrière était ouverte sur un front de 25 à 30 mètres et une hauteur de 12 à 15 mètres, le chemin à la grand'route terminé et l'exploitation prête à fonctionner lorsque la guerre et la mobilisation vinrent interrompre M. B., dans ses travaux et en arrêter l'essor.

Le devoir sacré accompli, après 5 ans d'abandon, dès son retour il reprit courageusement ses projets et après de multiples difficultés et des peines infinies qui ne le rebutèrent jamais, la carrière de Malvallon est enfin dotée aujourd'hui d'un matériel complet et se trouve être ce qu'il voulait en faire, une exploitation modèle.

La qualité du marbre de Malvallon est fort belle et se présente sous trois aspects très différents. D'abord une matière blanche très pure, d'un blanc laiteux, qui se travaille au ciseau admirablement et constitue un marbre idéal pour l'art du sculpteur et la confection de tombeaux ouvragés, puis un marbre rosé aux dessins très vifs et fort décoratifs et enfin un très beau marbre jaune d'un ton chaud et soutenu qui est à tous égards un marbre de grand luxe. Le marbre jaune du Var qui doit sa couleur à la présence du minéral de bauxite,

est, en effet, très recherché sur le marché et celui de Malvallon peut être considéré comme un des plus beaux échantillons de cette qualité. Il se travaille bien et se tranche en très minces lamelles sans inconvénient, sa résistance étant remarquable.

Le plan d'ensemble de l'exploitation est ainsi compris. Le gisement étant situé à 500 mètres environ de la grand'route, on a centralisé la production de force électrique dans une usine située à l'entrée de la propriété des carrières à l'embranchement du chemin privé et de la grand'route.

Cette usine comprend un moteur « Inchaup » à gaz pauvre de 35 HP et un autre de 18 HP qui sert de moteur auxiliaire.

Une dynamo y distribue l'énergie électrique à toute l'exploitation, entre autre, à la scierie et à la petite usine électro-pneumatique, sise à la carrière même et fournissant l'air comprimé nécessaire aux outils perforateurs d'extraction.

La scierie établie sur un vaste terre-plein, à mi-chemin entre l'usine génératrice et la carrière même, est constituée par trois chas-

treuil de 15 ou 17 tonnes pour amener en ligne droite sous le fil les blocs sortant de la carrière située directement au dessus, à 50 mètres environ, la pente naturelle existante rend ce travail facile à exécuter et en suggère de suite l'intérêt.

Toutes les parties de l'installation sont reliées entre elles par téléphone. Actuellement on construit en plus, attenant à l'usine génératrice un garage pour les camions automobiles qui feront le transport des blocs entre la carrière et Toulon pour leur livraison ou l'expédition.

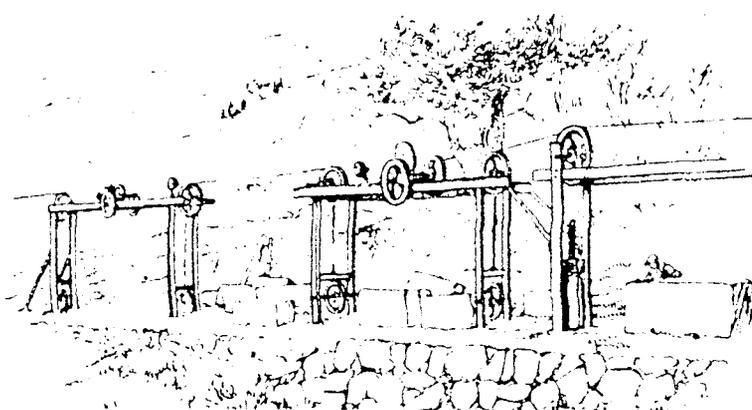
Deux vastes bassins qui contiennent ensemble



sis en fonte supportant un système perfectionné de fil hélicoïdal et permettant de trancher 12 à 14 mètres de surface en long en même temps.

Des plateaux sur rails y amènent les blocs et permettent leur maniement rapide.

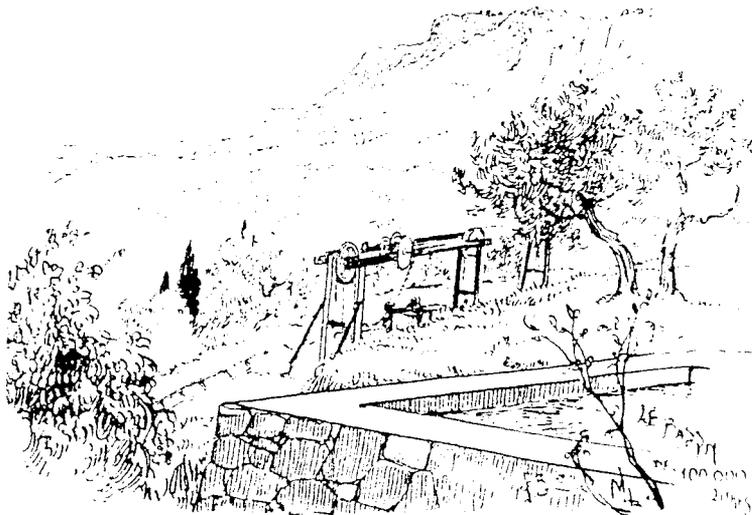
On projette la réalisation rapide pour compléter cette scierie, d'un plan incliné avec un



150.000 litres, assurent à l'exploitation l'eau nécessaire et la canalisation amenant cette eau de la source aux bassins a été établie et construite avec un soin spécial et a nécessité de gros travaux.

Ainsi outillée cette jeune entreprise entièrement conçue, réalisée et enfin dirigée par M. B..., ingénieur-électricien de grande valeur et bien connu pour ses travaux dans notre région, est appelée croyons-nous à un bel avenir qu'elle mérite à tous égards.

L'aspect de la carrière même est des plus intéressants. Entièrement nettoyée de toutes broussailles désormais, et bien dégagée à sa base, le massif compact de marbre apparaît de fort loin comme le dos monstrueux de quelque animal fabuleux accroupi dans les pins et les



ment féérique, les différents plans du mont Caume sur les contreforts duquel la carrière est située, se détachent sur la gloire lumineuse du ciel, les uns blanchis d'ombre déjà, les autres empourprés de rose et d'orange, barrés çà et là des noirs chauds et profonds qu'y mettent quelques cyprès séculaires. Oui, ce décor est d'une rare beauté et l'œuvre de l'homme en est singulièrement amoindrie, paraissant soudain avec ses poteaux, ses pylones de fonte et ses fils tendus, curieusement hors de l'harmonie générale.

A cette heure fugitive et si captivante du

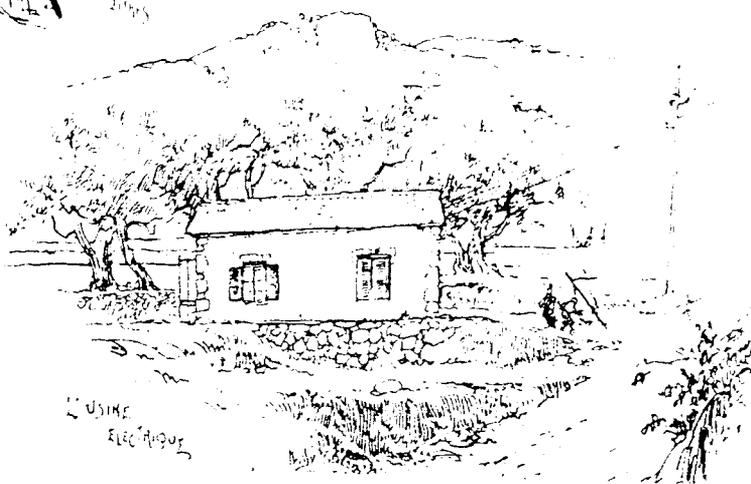
oliviers. Le site est des plus sauvages et l'un des plus beaux que l'on puisse admirer aux environs.

Le chemin privé monte en lacets jusqu'à cette masse généralement éblouissante de soleil, qui se précise au fur et à mesure de la montée. Enfin, au dernier lacet, la carrière apparaît comme une blessure dans le rocher.

La base du bloc profondément attaquée à coups de mine est devenue verticale sur 12 à 16 mètres de hauteur et l'on est en présence d'un titanesque mur de marbre absolument compact, homogène sans solution de continuité, étonnant vraiment lorsqu'on le contemple pour la première fois et dans lequel les perceuses électro-pneumatiques vont découper les blocs comme « dans un fromage » absolument.

Un panorama merveilleux s'offre aux regards de cet endroit. Toute la vallée de Dardennes, le village si pittoresque du Revest et les montagnes environnantes s'étalent sous les yeux charmés. La visite des carrières de Malvallon est à la fois intéressante pour l'industriel qui trouve à y étudier un plan d'exploitation bien conçu et un gisement de premier ordre, et pour l'excursionniste, l'artiste ou simplement l'amateur de sites pittoresques qui y découvrent un coin de nature privilégié pour la beauté du décor et la richesse du paysage.

Au coucher du soleil le spectacle est vrai-



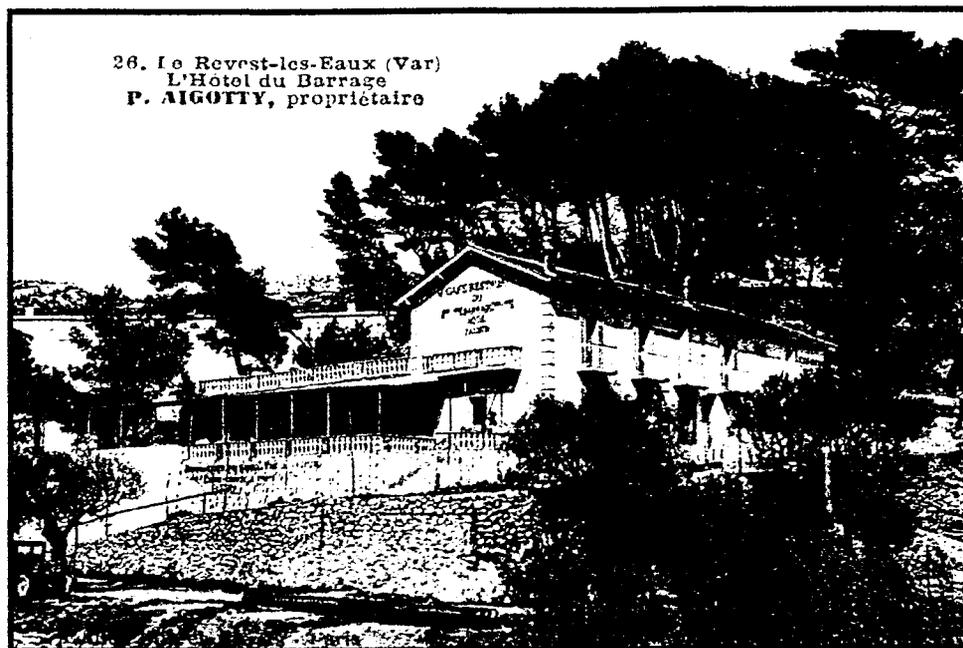
couchant on peut, en effet, oublier le labeur du carrier, pour admirer, sans réserve, le cadre de merveilleuse nature où ce labeur s'affirme durant les heures du jour. Mais, il est impossible pourtant de visiter l'exploitation de marbre du Revest sans être séduit par son organisation et par la tenue générale de l'entreprise et l'on se prend à admirer aussi la constance dans l'effort et la valeur de celui qui a su mener à bien une telle tentative avec des moyens réduits, et dont la réussite acquise désormais, apporte à ce coin paisible et laborieux du Var un avenir de prospérité et de richesse par le travail.

LAINÉ-LAMFORD.

« Le Var & la Corniche d'Or illustrés », 1921, extrait aimablement communiqué par M. CRUCIANI Michel

L'HÔTEL DU BARRAGE

Dans le bulletin n° 33 de septembre 2002, un article intitulé « l'hôtel du barrage n'est plus » nous évoquions quelques moments importants de ce bâtiment que l'on peut encore voir, imposant, à l'entrée de la Route des Camps. Il a beaucoup perdu de son lustre d'antan quoiqu'il ne soit pas abandonné. En effet, après une longue période d'oubli et de dégradation il est maintenant occupé partiellement. Notre ami Claude Chesnaud, membre de l'association, infatigable chercheur, vient de découvrir, pour notre plus grande satisfaction, une carte postale de cet hôtel éditée par Blin et Ravers (Paris). Nous avons pensé qu'il vous serait agréable de comparer l'édifice actuel, dont la photo est publiée dans le bulletin 33, et l'original, tenu par monsieur P. Aigotty, conservé par la présente photographie.



LE CADRAN SOLAIRE

Dans le numéro 31, page 9, de notre bulletin, nous avons publié une description du cadran solaire de l'école, émanant de l'artiste qui créa cette œuvre. Nous avons reçu récemment une observation à son sujet, émanant de Monsieur Jean FLORY, membre de la Société Astronomique de France. Nous publions in extenso son texte.

« Le cadran solaire de l'école primaire de l'Oratoire est joli mais complètement faux pour 3 raisons :

1° la tige (dite style) devrait être orientée exactement vers le sud, or il y a environ 40° d'erreur ;

2° le décalage de 2 heures (le XII) devrait être sur la verticale du pied du style, n'a pas de sens car il est inexistant ;

3° les « lignes » écartement des heures sont fausses.

Nous n'avons pas vérifié l'inclinaison du style qui dépend de la latitude.

Domage! cela n'aurait pas coûté plus cher de construire un cadran correct. C'est antididactique alors qu'un cadran solaire permet d'expliquer bien des choses.

A transmettre à la mairie et à l'école. Merci.

Société Astronomique de France, 3 rue Beethoven 75016 PARIS – Jean FORY



L'Office du Tourisme du Revest les Eaux
Les Amis du Vieux Revest et Val d'Ardène
Loisirs et Culture

Fête des Sentiers au Revest les Eaux Dimanche 8 mai 2005 Le Grand Cap

8 heures, départ de Tourris
Inscriptions préalables à l'Office du Tourisme : 3 euros
04 94 98 94 78

2 parcours pédestres :

- Le Grand Cap, avec visite d'une charbonnière, d'un four à cade, d'un four à chaux et d'un cabanon, (marcheurs expérimentés),
- Les Olivières (visite d'un hameau abandonné).

A partir de 13 heures, à Tourris

- pique nique sorti des sacs.

A partir de 14 heures, au Revest, salle Sauvaire (entrée gratuite)
Exposition

- sur les fours à chaux, les fours à cade, les charbonnières,
- des livres de Thyde Monnier dont « Grand Cap » et « Nans le Berger »,
- des livres de Claude Farrère dont « La Maison des Hommes Vivants »,
- du roman de Gine Favières « Bouillon d'ail »,
- du livre de Monique Broussais « C'est toujours le même sillon »,
- du livre de Laurent Porte « Les fours à cade en Provence »,
- des sculptures de la pierre du Revest par Jacques Chantelot.

A partir de 17 heures, au Revest, salle Sauvaire (entrée gratuite)
Conférence de Mme Ada Acovitsioti-Hameau
« Productions et artisanats traditionnels de la colline varoise »

- les charbonnières,
- les fours à cade,
- les fours à chaux.